

## AVENANT

### A LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ACTION CŒUR DE VILLE –

### OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

### DE VILLE DE DOLE

#### ENTRE

La Commune de Dole, représentée par son Maire Jean-Baptiste GAGNOUX ;

La Communauté d'agglomération du Grand Dole représentée par son président Jean-Pascal FICHERE ;

ci-après, les « **Collectivités** bénéficiaires » ;

d'une part,

#### ET

L'Etat représenté par le Préfet du département du Jura,

La Banque des Territoires représentée par Monsieur Mathieu AUFAUVRE, Directeur Régional Banque des Territoires,

Le groupe Action Logement représenté par Monsieur Sébastien AUJARD, Président Comité Régional Action Logement Bourgogne Franche Comté,

L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par le Préfet du département du Jura,

ci-après, les « **Partenaires** financeurs »

d'autre part,

#### AINSI QUE

La SPL Grand Dole Développement

L'Office de Commerce du Grand Dole

Les bailleurs sociaux et notamment Grand Dole Habitat

Initiatives Dole Territoires

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale de Franche-Comté

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura

ci-après, les Autres **Partenaires locaux**.

## Préambule

Le présent document fixe le cadre pour le déploiement du programme Action cœur de ville pour la ville de Dole, pour la période 2023-2026. Il se substitue à l'avenant de projet établi pour la période 2018-2022, dont il établit le bilan.

Depuis son lancement en 2018, le programme Action cœur de ville porte l'objectif de (re)mettre habitants, commerces, services et activités dans les centres-villes, à lutter contre l'étalement urbain, à mieux réguler l'urbanisme commercial périphérique et à « rebâtir » une ville plus naturelle et résiliente. La prolongation du programme pour la période 2023-2026 souhaite renforcer l'action menée par les villes en réponse aux défis majeurs des transitions écologique, démographique et économique.

Sur chacun des territoires du programme, le plan d'action Action Cœur de ville, au-delà de sa dimension intégratrice de différentes démarches et dispositifs à l'échelle locale, est l'occasion, en cohérence avec les objectifs du programme, d'œuvrer à un aménagement exemplaire du territoire, fondé sur le renforcement de l'attractivité de la ville-centre et son impact territorial. L'ambition est de faire des villes Action cœur de ville des territoires exemplaires en matière de sobriété foncière.

Les acteurs locaux, engagés dans le programme ACV, s'attacheront, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets, à conduire une politique vertueuse du point de vue de l'environnement, et qui participe au rééquilibrage des dynamiques d'urbanisation entre le centre-ville et sa périphérie. Les efforts conduits par la ville et l'EPCI, à travers notamment des actions de renouvellement et de recyclage urbains, participeront à la maîtrise de la consommation foncière. Le territoire s'engage à limiter l'effet de concurrence produit par le développement de lotissements pavillonnaires et l'implantation de surfaces commerciales en périphérie.

Cette démarche devra encourager la reconquête des friches, l'occupation des locaux vacants, et analysera le risque concurrentiel que la création de toute nouvelle zone commerciale pourrait porter au commerce de centre-ville dans une approche cohérente avec les dispositions stipulées par la loi Climat et Résilience.

## Article 1. Engagement général des parties

La signature du présent document confirme l'engagement de la Ville de Dole et de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à poursuivre le déploiement du programme Action Cœur de Ville (ACV) engagé depuis 2018 et à répondre, dans son plan d'action, aux grandes orientations prioritaires définies au niveau national.

La signature du présent avenant confirme également l'engagement des partenaires financiers du programme – Etat, Action Logement, ANAH, Banque des Territoires – à accompagner et soutenir financièrement les collectivités signataires dans la mise en œuvre du projet de redynamisation territoriale décrit par la suite.

L'Etat mobilisera particulièrement le Fonds Vert et les dotations de soutien à l'investissement local. Les collectivités s'engagent à mobiliser autant que possible les moyens humains et financiers nécessaires pour assurer le pilotage et la mise en œuvre du programme sur leur territoire, à ne pas engager de projet de quelque nature que ce soit (urbanisme réglementaire, opération d'aménagement, etc.) qui viendrait en contradiction avec les orientations du projet, l'ANAH mobilisera ses financements dédiés aux travaux et à l'ingénierie dans le cadre des interventions sur l'habitat en centres anciens, Action Logement et la Banque des Territoires mobiliseront leurs dispositifs respectifs, spécifiquement dédiés au programme ACV. Partenaire du programme Action Cœur de Ville depuis son origine, la Banque des Territoires poursuit son engagement en faveur des projets dans les villes bénéficiaires par la mobilisation de moyens en ingénierie et par l'apport de financements (prêts et investissements) et leur sécurisation (consignations).

La Banque des Territoires a souhaité que la prolongation du programme sur la période 2023-2026 soit priorisée vers la concrétisation des projets et la prise en compte des nouveaux enjeux auxquels sont confrontées les villes moyennes : la transformation écologique, le développement économique et commercial, les mutations démographiques.

Elle élargit son intervention à celles des centralités complémentaires au centre-ville : quartiers de gares et entrées de ville.

Elle veille également à accompagner le renforcement du potentiel d'innovation des villes moyennes, pour faire face à de nouveaux défis et être aux rendez-vous de la transition numérique et de la participation citoyenne.

La Banque des Territoires mobilise ses moyens dans des inchangées pour éviter toute rupture dans le déploiement des projets locaux. Elle les complète par un accompagnement renforcé des projets portant sur les thématiques de la sobriété foncière, la nature en ville, les entrées de ville et les quartiers de gare pouvant conduire à un accompagnement pluriannuel dans la démarche des sites pilotes.

Pour la ville de Dole, Action Logement a mobilisé la somme de 4 829 905 € dans le cadre du dispositif ACV 2018/2022 pour accompagner les porteurs de projets privés et sociaux.

Soit 137 logements réhabilités pour accompagner les salariés à se loger :

- 124 logements dans le parc social ;
- 13 logements dans le parc privé.

Bilan 2018/2022 : <https://www.calameo.com/read/0071184410a7ecf9e39cd>

Les financements évoluent pour accompagner la trajectoire bas carbone des maîtres d'ouvrage et rehausser les exigences environnementales des projets en amplifiant l'accent déjà mis sur l'intervention sur le bâti existant.

Action Logement s'engage en faveur du logement et de la mobilité des salariés, pour soutenir l'emploi et la performance des entreprises et contribuer au développement de l'attractivité économique et à l'équilibre social des territoires. Action Logement souhaite s'inscrire dans l'Acte II du dispositif Action Cœur de Ville et poursuivre son action sur le volet habitat à l'appui d'un financement dédié à la mise en œuvre des projets de revitalisation, qui a eu un effet levier et qui a démontré son adéquation avec les spécificités des territoires sur l'acte I.

La dynamique étant désormais lancée pour la revitalisation du centre des villes moyennes, l'intervention d'Action Logement évoluera vers une approche en lien avec les enjeux de transition écologique et de sobriété foncière, en accord avec la stratégie RSE et la politique de décarbonation du Groupe Action Logement, et par un resserrement sur le bâti en centre

ancien, cœur de cible du programme. Dans le cadre défini par la nouvelle directive relative aux financements dédiés au programme Action Cœur de Ville 2023-2026, Action Logement financera les opérateurs de logements sociaux et privés pour les accompagner dans leur projet d'investissement sur des immeubles entiers, considérés comme stratégiques par la collectivité.

Action Logement dédie à Action Cœur de Ville 1Md € de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) au niveau national dans le cadre de la nouvelle convention quinquennale 2023-2027. Cet emploi s'inscrira dans le cadre de la mobilisation des enveloppes régionales et les éventuelles priorisations relèveront, le cas échéant, de la stratégie définie par les délégations régionales d'Action Logement.

L'avenant couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2026.

## **Article 2. : Mise en place d'une gouvernance locale du programme Action cœur de ville**

La Ville de Dole la Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'engagent à poursuivre la gouvernance locale mise en place dans le cadre du programme Action Cœur de ville 2018-2022, pour conduire le projet Action cœur de ville en cohérence avec les priorités fixées au niveau national pour la période 2023-2026.

Les partenaires du programme s'engagent à participer activement à la gouvernance locale pilotée par la ville.

Dans ce but, la direction de projet ACV, composée de membres du programme ACV 2018-2022, identifiée au sein de la collectivité, poursuit sa mission principale de suivi du déploiement du programme. La direction de projet a une capacité d'animation des différents services impliqués dans le projet ACV.

Elle organise le comité de projet local, au minimum deux fois par an, qui réunit, sous la présidence du maire et en lien avec le président de l'intercommunalité, les élus de la commune-centre et de l'intercommunalité et les services de la collectivité impliqués dans le dispositif opérationnel, le préfet de département ou son représentant, qui représente l'Anah, ainsi que les représentants désignés par les financeurs (Banque des Territoires, Action Logement). Y sont également invités les services déconcentrés de l'Etat (DRAC etc.) et les partenaires locaux associés à la réalisation du projet ACV (direction territoriale de la SNCF etc.).

Les réunions du comité de projet local sont préparées en comité technique local qui réunit les membres du comité de projet local à un niveau technique.

### **Article 3. Suivi du déploiement du programme Action cœur de ville**

La Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'engagent à participer aux démarches mises en place par la direction du programme Action cœur de ville (ANCT) pour suivre et valoriser le déploiement du programme (synthèses trimestrielles réalisées aux niveaux national et régional ; newsletter ; publications ; interventions lors de colloques et événements nationaux...).

Dans ce but, la Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole réalisent un suivi régulier et précis du déploiement du programme à leur échelle.

Une fois le plan d'action validé en comité de projet local et approuvé en comité régional des financeurs, la ville complète par ailleurs le tableau collaboratif mis en place par la direction du programme Action cœur de ville (ANCT) sur la plateforme de recensement des plans d'action ACV, qui couvre à la fois la période 2018-2022 et la période 2023-2026. Ce tableau est mis à jour minima une fois par semestre, dès lors qu'une fiche action a été validée par les partenaires qui la pilotent, la financent ou la cofinancent et intégrée à l'avenant ACV.

Ce tableau collaboratif permet d'agrèger au niveau national des informations sur les actions programmées localement ; il n'a pas de valeur contractuelle pour l'engagement financier de l'Etat et des partenaires. Il permet d'avoir une vision nationale sur les types d'actions prévues par axe du programme.

Le tableau collaboratif GRIST est présenté en annexe 1, sous forme d'une extraction complète des actions (livrées, abandonnées et cours) dans le cadre du programme 2018-2022 ainsi que les actions en projet, encore non validées dans le cadre du programme 2023-2026. Un bilan qualitatif du programme 2018-2022 est également présenté.

### **Article 4. Définition des secteurs d'intervention pour la période 2023-2026**

Les périmètres d'action du programme Action cœur de ville pour la période 2023-2026 définis dans cet article se substituent aux périmètres d'action définis dans l'avenant de projet 2018-2022.

4.1. Liste des secteurs d'intervention, (le périmètre est précisé en annexe 7) :

#### i. Centre-ville

Le périmètre retenu en centre-ville pour le programme ACV est celui du Site Inscrit créé le 06 avril 1971 élargi aux 2 zones suivantes : au Nord du centre-ville, le quartier de la gare, au Sud du centre-ville, le quartier Rive gauche. Le périmètre du site inscrit vient conforter le périmètre de la démarche Cœur de ville 2014-2018 qui portait sur le Site Patrimonial Remarquable, créé le 23 juin 1967.

Les secteurs dérogatoires Nord et Sud du centre-ville viennent assoir la stratégie développée pour le devenir de l'Agglomération du Grand Dole en région Bourgogne Franche-Comté.

#### ii. Quartier de gare

Le quartier de gare, déjà inscrit dans le programme d'action 2018-2022, propose aujourd'hui un espace de travail, coworking avec des salles modulables et équipées, des bureaux individualisés permettant la location à des entreprises, associations et collectivités territoriales confrontées à des enjeux forts de mobilité et qui trouvent en ce lieu un espace de travail et de mutualisation accessible, modulable et connecté.

La liaison au centre-ville et l'accès à la gare, par les modes doux, est à l'étude ainsi que l'aménagement potentiel mixte de logements et de tertiaire sur l'espace dit « la Rotonde ». Enfin, les îlots Wilson 1 et 2, à proximité immédiate de la gare, viennent enrichir le potentiel développement du site de la Rotonde et renforcer le secteur dans un programme global de requalification de friches. La Banque des Territoires s'engage à porter une attention toute particulière aux actions menées sur ce secteur, en mobilisant l'ensemble de ses outils au service de son développement.

#### iii. Secteurs situés en entrée de ville

Cinq principales entrées de ville sont valorisées par le traitement des avenues De Lattre de Tassigny, Duhamel, Maréchal Juin, Eisenhower et Pompidou, notamment en terme de désimperméabilisation. Des études sont également menées sur ces secteurs pour renforcer les axes de mobilité douces et cyclables

Le site ZAE des Epenottes, qualifié comme entrée de ville Nord, fait l'objet d'une attention particulière en termes d'amélioration de la qualité architecturale, urbaine et paysagère, sans porter atteinte au commerce du centre-ville et en vue d'anticiper les évolutions du secteur commercial et les modes de consommation.

En complément de la zone des Epenottes, le site du Défois, au Nord de la Ville, constitue une zone potentielle d'opportunité à fort développement avec le projet de réhabilitation de cellules d'entreprises.

Le site du CAN, au Sud de la Ville, accueillant actuellement une pépinière d'entreprises, voit son identification évoluer vers l'accueil des BUT dès septembre 2024, formation universitaire installée à Dole en septembre 2023. L'accès par les modes doux et la desserte en bus, seront renforcés sur le secteur des Mesnils Pasteur, étendant par le fait le périmètre de l'ORT.

#### iv. Rive gauche

La création d'un parc urbain en rive gauche du Doubs apparaît comme un programme de développement fort. Le choix de la MOE, suite à la procédure du dialogue compétitif, a été attribuée au groupement Territoires le 11/01/2023. La phase PRO sera lancée à partir d'octobre 2023, la livraison APD est prévue pour septembre 2023. La livraison du parc est estimée pour 2025. Le programme « rive gauche » construit la ville du XXI<sup>e</sup> siècle, les améliorations des liaisons, notamment entre les deux rives, sont possibles en modes doux au droit du pont Louis XV ou par une nouvelle passerelle à moyen ou à long terme.

## **Article 5.            Modification de la convention d'Opération de revitalisation du territoire**

Le présent avenant vaut avenant modificatif de la convention d'Opération de revitalisation du territoire signée par la ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

A ce titre, les périmètres ACV 2023-2026 constituent des secteurs d'intervention de l'ORT.

Une instruction du Gouvernement aux préfets confirme les modalités de cette modification.

En tout état de cause, l'extension du périmètre ORT aux entrées de ville doit veiller à préserver la politique de soutien au commerce dans les centres-villes.

A ce titre, les secteurs d'intervention comprenant des entrées de ville doivent être distincts des secteurs d'intervention comprenant des centres-villes où des mesures dérogatoires en matière d'autorisation d'exploitation commerciales s'appliquent. Les entrées de villes ne peuvent pas être qualifiés de « centre-ville ». Ainsi, sauf exception, les secteurs d'intervention définis en entrée de ville et distincts du centre-ville ne peuvent pas être qualifiés de « secteurs d'intervention comprenant un centre-ville ».

Concernant l'habitat, des opérations neuves en complémentarité avec de la réhabilitation patrimoniale largement intervenue en démarche 2014-2018 et Action Cœur de Ville 2018-2022 traduisent la poursuite de la réflexion de la Ville. Pour mémoire, l'OPAH-RU de la Ville de Dole et de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'est terminée le 7 juillet 2021. Les enjeux forts de l'OPAH-RU étaient de lutter contre l'habitat indigne ainsi que la vacance de longue durée, mais également de proposer des loyers maîtrisés et d'attirer de nouveaux habitants, tout en proposant des déductions fiscales pour les propriétaires.

Les prochaines actions liées à l'Habitat sont des actions liées à l'ORI ou à des transformations de bâtis emblématiques en logements et notées dans l'Axe 1 du plan d'action prévisionnel global d'Action Cœur de Ville et déjà inscrit dans l'avenant 2018-2022. En fonction des politiques inscrites dans le nouveau PLH, la ville et la Communauté du Grand Dole s'autorisent à porter une réflexion sur une nouvelle OPAH-RU. Les opérations neuves, identifiées sur les sites du fret ferroviaire ou friche industrielle, s'inscrivent également dans le plan d'action de la Ville. Ce type d'opération devrait bénéficier du fonds friche étant entendu qu'elles permettent une diversification de l'offre, d'accueillir tout type de population ou d'amener des habitants en rive gauche.

## **Article 6. Plan d'action prévisionnel global et détaillé pour la période 2023-2026**

### **6.1 Plan d'action global :**

*L'export complet du tableau collaboratif GRIST est présenté en annexe 1.*

Le plan d'action global présente les grands axes et les nouvelles actions inscrits à l'avenant 2023-2026, il est hiérarchisé selon la nomenclature présentée (axe, sous-axes) dans le tableau collaboratif GRIST.

Il fait l'objet d'une validation du comité de projet et du comité des financeurs, préalable à la signature de l'avenant, intervenue par courrier en date du 4/01/2024.

Chaque action est détaillée dans une fiche action et se décompose en présentant un descriptif du projet, la maîtrise d'ouvrage, les partenaires locaux, le financement et la date de lancement et de livraison du projet.

Des fiches actions sont rédigées pour les projets les plus matures (en termes de financement notamment) et présentées en annexe 3. La rédaction des fiches actions dont le calendrier est fixé à plus long terme, sera soumise de façon régulière en fonction de l'avancement du projet aux comités des financeurs et de pilotage.



Axe	N° action	Action	Description	Calendrier prévisionnel	Etat
<b>AXE 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville</b>					
1	1.2	Construction neuve, réhabilitation, restructuration, démolition			
1	1.2.1	Ilot rue Arney- rue de Besançon	Réflexion réhabilitation immeuble rue Arney-Rue de Besançon dans le cadre d'une ORI	2023-2026	
1	1.2.2	Hôtel André	Une réflexion est en cours, l'immeuble pourrait être vendu et réhabilité en logements étudiants et éventuellement accueillir un projet d'intérêt public tertiaire en RDC. Ce projet s'inscrit en complémentarité de l'arrivée de formations universitaires sur Dole.	2023-2026	
1	1.5	Actions foncières (outils de portage ou friches)			
1	1.5.1	Ilot Wilson Fagot	Requalification et programme global, déclinaison avec quartier Rotonde. Prise en compte de la libération des locaux ex-Trésorerie Municipale	2024-2026	
1	1.5.2	Site de la Fenotte	Requalification des sites techniques rue de Crissey et de la Fenotte, en termes de foncier et de programme. Traitement paysager et assainissement	2024-2026	
1	1.5.3	Ilot Wilson 2	Requalification du site suite au départ de Colruyt en 2025	2026	
1	1.5.4	Ideal Standard	Réflexion sur une utilisation potentielle du site	2030-2045	
1	1.6	Adaptation de l'habitat au vieillissement et intergénérationnel			
1	1.6.1	Foyer du val d'Amour	Réhabilitation et programme de mixité intergénérationnelle (accueil de personnes âgées et étudiants suite à renforcement post-bac sur Dole)	2023-2026	

Axe	N° action	Action	Description	Calendrier prévisionnel	Etat
<b>AXE 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré</b>					
2	2.2	Action foncière et immobilière			
2	2.2.1	Acquisition, réhabilitation d'un local commercial - 30 Grande Rue	3 Cellules commerciales sont à refaire, le dossier ne pourra pas être soutenu par le FISAC en raison des retards au démarrage du projet. La SPL effectuera les travaux dans les étages à réhabiliter. La signature de l'acte doit intervenir en 2023	2019-2026	
2	2.2.2	Réhabilitation du marché couvert	Etude de réhabilitation intérieure et extension extérieure du marché pour permettre l'accueil d'une zone réservée à la dégustation et consommation sur place	2023-2024	
2	2.2.3	Accompagnement des dispositifs d'actions commerciales	Poursuite du dispositif accompagnement au développement commercial du centre-ville (Office de commerce)	2023-2026	
2	2.2.4	36 Grande Rue	Aide à l'acquisition foncière par la SPL G2D39 : dans le cadre d'une cessation d'activité	2023-2026	
2	2.8	Requalification de l'entrée de ville			
2	2.8.1	Site SNDR rue du Défois	Réhabilitation du site et création de cellules d'entreprises	2022-2024	
2	2.8.2	Franc Comtoise de Confort	Acquisition et réhabilitation d'une partie du bâtiment : re-composition du site	2022-2026	
2	2.8.3	La Rotonde	Requalification d'anciens espaces ferroviaires (rotondes) en quartier nouveau à double vocation tertiaire et habitat connecté aux mobilités intermodales, espace qui constitue une entrée intermodale du Grand Dole		

Axe	N° action	Action	Description	Calendrier prévisionnel	Etat
<b>AXE 3 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions</b>					
3	3.1	Diagnostics, Etudes et Stratégies			
3	3.1.1	Etude de création de piste cyclable et autres modes doux avenue Duhamel	Traitement d'un secteur résiduel depuis le rond-point de l'Appel du 18 juin et la Rue de Savoie ainsi que l'entrée du centre-ville et le quartier prioritaire du quartier des Mesnils Pasteur	2024-2025	
3	3.1.2	Etude de création de piste cyclable - Quartier de la Gare et de l'avenue Jouhaux	Pour achever la maillage liaison entre Gare/Centre-ville et Gare/Jouhaux	2023-2024	
3	3.1.3	Etude de création de piste cyclable - Avenue de London et avenue de la Paix	Etude sur la liaison des quartiers nord de la ville (dont le secteur des Rotondes-Gare dans le cadre de l'étude en cours du Plan vélo de la Ville	2023-2024	
3	3.1.4	Etude de création de piste cyclable - Avenue Eisenhower	Etude pour achever le maillage entre l'entrée de ville depuis Brevans, la Paule et le centre-ville, dans le cadre du Plan vélo de la Ville	2024	
3	3.1.5	Etude rue des Arènes	Etude pour favoriser l'accès en mode doux et favoriser l'apaisement de la circulation depuis le carrefour Duhamel vers la Rue des Arènes	2023-2024	
3	3.1.6	Pont Louis XV et pont Canal Rhin Rhône	Réflexion sur le franchissement pour améliorer la liaison du centre-ville et de la rive gauche	2023-2024	
3	3.2	Amélioration de l'offre de transports en commun			
3	3.2.1	Service à la demande pour les seniors	Ce service constitue un service intermédiaire entre le réseau de transport pas toujours accessible pour les personnes âgées, et les services pour les personnes à mobilité réduite.	2023-2030	
3	3.4	Mobilités décarbonées, électromobilités, carburant alternatif			
3	3.4.1	Réseau de bus urbain - énergie propre	Les bus urbains du réseau Grand Dole Mobilités circuleront au biocarburant, réduisant ainsi les consommations de carburant fossile, les émissions de CO2, NOx, CO et HC	2023-2030	
3	3.6	Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...			
3	3.6.1	Travaux mobilités Quartier de Gare/Avenue Jouhaux	Travaux suite étude de création de piste cyclable pour achever le maillage Gare/Centre-ville et Gare/Paters	2024-2026	

3	3.6.2	Travaux Avenue de Landon/Av de la Paix	Travaux suite étude de création de piste cyclable pour achever la liaison des quartiers nord de la ville (dont le secteur des Rondes-Gare) dans le cadre du Plan Vélo de la ville	2024-2026	
3	3.6.3	Travaux mobilités rue des Arènes	Travaux à prévoir suite à l'étude réalisée pour l'accès en mode doux et l'apaisement de la circulation depuis le carrefour Duhamel, vers la rue des Arènes	2024-2026	
3	3.6.4	Pont Louis XV et pont Canal Rhin Rhône	Aménagement pour améliorer le franchissement et la liaison du centre-ville et de la rive gauche	2025-2026	
3	3.6.5	Avenue Maréchal JUIN	Création d'un aménagement uniforme entre la Bedugue et le boulevard de la Corniche à plus long terme	2023-2026	
3	3.6.5	Avenue Pompidou	Travaux selon Plan Vélo à réaliser par tranches à plus long terme	2026 et plus long terme	

Axe	N° action	Action	Description	Calendrier prévisionnel	Etat
<b>AXE 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine</b>					
4	4.1	Diagnostics études et stratégies			
4	4.1.1	Etude pré-opérationnelle Pasteur-Prélot-Pasquier	L'étude pré-opérationnelle a pour objet de proposer un aménagement cohérent sur l'ensemble du secteur, précisant les OAP sectorielles du PSMV en implantant les équipements souhaités par la collectivité et détaillant par secteur le programme des travaux à réaliser.	2023	
4	4.1.2	Etude canal des Tanneurs	Analyse de l'état actuel du canal, avec l'identification des modes de circulation de l'eau entre les bassins et la réalisation d'un bilan de fonctionnement des équipements en place	2023-2024	
4	4.2	Requalification de l'espace public			
4	4.2.1	Grande Rue et rue des Vieilles Boucheries	Traitement du bas de la Grande Rue, Place sans nom et accès de la rue des vieilles boucheries	2025	
4	4.2.2	Rue Boyvin	Traitement de la rue Boyvin	2025	
4	4.2.3	Avenue de Northwich	Traitement de l'avenue	2022-2023	

Axe	N° action	Action	Description	Calendrier prévisionnel	Etat
<b>AXE 5 - Fournir l'accès aux équipements et services publics</b>					
5	5.1	Diagnostics, études et stratégies			
5	5.1.1	Parc Urbain - Rive gauche	Transfert des bâtiments NICOLS hors du futur parc urbain : étude en cours	2023	
5	5.6	Offre et activités sportives et de loisirs			
5	5.6.1	Multipléxe	Construction d'un multipléxe cinématographique : engagement des travaux reporté	2023-2026	
5	5.7	Equipement (construction ou réhabilitation), service ou politique en faveur du tourisme			
5	5.7.1	Bâtiment SAFER	Acquisition et réhabilitation reconversion possible liée à la compatibilité avec PPRi et étude Prélot-Pasquier-pasteur (en projet)	2023-2024	
5	5.7.2	Office de tourisme Bâtiment SAFER	Réhabilitation du bâtiment dit SAFER à l'intersection du Doubs, du canal du Rhône au Rhin et de l'EV6 pour accueillir les locaux de l'Office de Tourisme à l'entrée du centre-ville historique. Site étape pour l'accueil de cyclotouristes (petites réparations, équipements...) (en projet)	2023-2025	
5	5.8	Formation et enseignement	<b>Requalification et extension du Centre d'Activités Nouvelles</b>	2025	
5	5.8.1	CAN – pôle universitaire	Requalification et extension du Centre d'Activités Nouvelles		

## 6.2 Calendrier général du projet :

Le calendrier est détaillé dans chaque action du tableau collaboratif GRIST (annexe 1).

Le tableau est régulièrement mis à jour en fonction de l'avancement de chaque action par la cheffe de Projet Action Cœur de ville.

L'état d'avancement est également précisé et peut faire l'objet d'extraction ciblée pour en suivre l'évolution.

## **Article 7. Objectifs et modalités d'évaluation des projets**

### **7.1 Calendrier**

Chaque action fera l'objet d'une évaluation en fonction de l'état d'avancement, une mise à jour régulière se fera sur l'outil collaboratif GRIST.

### **7.2 Méthode**

La démarche d'évaluation est réalisée en interne au sein de la collectivité, sous la responsabilité de la cheffe de projet. Un comité de pilotage est organisé au minimum une fois/an afin de rendre compte de l'état d'avancement de chaque action aux partenaires. A l'issue du COPIL, un état d'avancement déclaratif simple est soumis au Comité de projet et transmis au Comité régional d'engagement. Il met en évidence l'avancement global du projet et de chacune des actions.

Lors de la finalisation d'une action, un rapport détaillant les modalités de mise en œuvre de l'action, les résultats atteints et les modalités de pérennisation des résultats envisagés, est présenté au Comité de projet et transmis au Comité Régional d'engagement.

### **7.3 Objectifs et questions évaluatives**

Les objectifs et indicateurs retenus sont tirés du référentiel d'évaluation fourni par l'ANCT, selon les 5 axes du programme Action Cœur de Ville. D'autres, seront librement sélectionnés et propres aux problématiques locales.

### **7.4 Indicateurs retenus**

Selon les axes du programme, des indicateurs de suivi, de résultat et d'impact seront étudiés. Les acteurs mobilisables, tels que l'ANCT, l'Anah, Action Logement, la Banque des Territoires, le CEREMA, la DGALN, les services de l'INSEE, les services municipaux... constitueront les sources mobilisables. Le périmètre de suivi est celui défini par le périmètre d'intervention ORT Action Cœur de Ville présenté dans l'avenant 2023-2026. La périodicité envisagée est annuelle.

## Article 8. Validation de l'avenant

La Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'engagent à présenter l'avenant de projet Action cœur de ville en comité de projet défini dans l'article 2 « gouvernance » ci-dessus, le 5/09/2023, avant transmission au Comité Régional des financeurs qui est chargé d'émettre un avis.

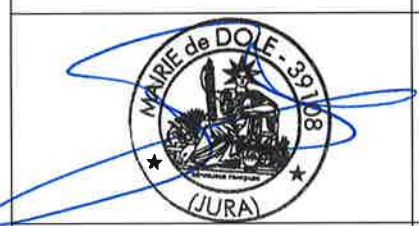


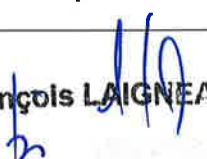
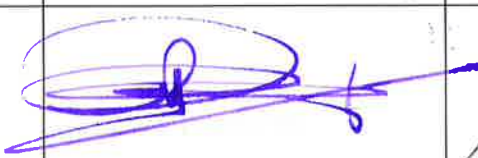

L'avenant est présenté en conseil municipal le 13/11/2023 ainsi qu'en conseil communautaire le 09/11/2023.

Un avis favorable du comité régional des financeurs est nécessaire pour pouvoir procéder à la signature de l'avenant par toutes les parties, celui-ci est intervenu en date du 4/01/2024.

Une copie de l'avenant signé est transmise à la direction du programme Action cœur de ville à l'ANCT et aux signataires de l'avenant.

### Signatures

A Dole, le 04/01/2024

Commune	EPCI	Etat
		
Jean-Baptiste GAGNOUX Maire	Jean-Pascal FICHÈRE Président de l'EPCI	Serge CASTEL Préfet
<b>Banque des Territoires</b>	<b>Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat</b>	<b>Action Logement</b>
		
François LAIGNEAU Directeur territorial	Serge CASTEL Préfet	Sébastien AUJARD Président Comité Régional Bourgogne Franche Comté
Mathieu AUFAUVRE Directeur Régional		



## Sommaire des annexes

**Annexe 1 – Tableau collaboratif GRIST complet programmes ACV 2018-2022 et ACV 2023-2026**

**Annexe 2 – Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2022**

**Annexe 4 – Intervention Anah**

**Annexe 5 : Intervention Banque des Territoires**

**Annexe 6 : Fiche action mature ACV 2023-26**

**Annexe 7 : Cartographie des périmètres des secteurs d'intervention ACV 2023-2026**

**Annexe 1 – Tableau collaboratif GRIST complet programmes ACV 2018-2022 et ACV 2023-2026**

Le tableau collaboratif GRIST présente une extraction complète des actions, triées selon 6 catégories, en fonction de leur état d'avancement.

- 1) Les actions livrées, abandonnées, les actions en projet validées, les actions en cours financées ou non financées, relèvent du programme 2018-2022 et sont poursuivis sur ACV 2023-2026 pour certaines.
- 2) Les actions en projet non validées émanant du programme ACV 2023-2026.

Actions livrées 2018-2022

Sous axe V	Titre du projet	Nbre d'actions à livrer	N° Parcours Fiche d'actions	Catégorie (TIC)	Commune	Intervenants	Conseil régional	EMERIC	EMICOLA	BENEXTA	CDC	Action Logement	AMM	Date limite livraison et V	Description du projet	Prévisions financières	Date d'arrêté de l'acte V
1.3 - Accompagnement et animation logement/ habitat	Rénovation des logements d'immédiats	Vie de Dole	1.1.1	706 807,00 €	138 500,00 €									2022	La Vie de Dole a souhaité accompagner, dès 2015, le projet de rénovation des logements sociaux de son centre ancien par une série de programmes visant à améliorer les conditions de vie des habitants et à favoriser l'insertion sociale et professionnelle de ces derniers (OPAH, LUDIC, etc.). En 2018, elle a financé la rénovation de 10 logements sociaux par le CAUD et 20 logements sociaux par le CADA.	138 500,00 €	2022
1.3 - Accompagnement et animation logement/ habitat	Rénovation parties communes d'immédiats	Vie de Dole	1.1.2	49 340,00 €	18 493,00 €									2022	La Vie de Dole a souhaité poursuivre la mise en œuvre et l'accompagnement (accompagnement technique, juridique et financier) de la rénovation des parties communes d'immédiats à l'échelle de son territoire. Elle a financé la rénovation de 10 parties communes d'immédiats par le CADA et 10 parties communes d'immédiats par le CADA.	18 493,00 €	2022
1.3 - Accompagnement et animation logement/ habitat	Vie de Dole	1.1.3	70 840,00 €	3 000,00 €										2022	La Vie de Dole a souhaité accompagner la mise en œuvre et l'accompagnement (accompagnement technique, juridique et financier) de la rénovation des parties communes d'immédiats à l'échelle de son territoire. Elle a financé la rénovation de 10 parties communes d'immédiats par le CADA et 10 parties communes d'immédiats par le CADA.	3 000,00 €	2022
1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction, vers une offre attractive de logement	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction, vers une offre attractive de logement	1.1	1.1.1	6 547 811,00 €	120 000,00 €	244 399,00 €	151 000,00 €	0,00 €			1 340 937,00 €	1 332 410,00 €		2022	La commune de Dole a souhaité accompagner la mise en œuvre et l'accompagnement (accompagnement technique, juridique et financier) de la rénovation des parties communes d'immédiats à l'échelle de son territoire. Elle a financé la rénovation de 10 parties communes d'immédiats par le CADA et 10 parties communes d'immédiats par le CADA.	1 332 410,00 €	2022
1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction, vers une offre attractive de logement	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction, vers une offre attractive de logement	1.2	1.2.1	643 350,00 €	6 342,00 €	61 000,00 €	41 800,00 €					412 500,00 €		2022	La commune de Dole a souhaité accompagner la mise en œuvre et l'accompagnement (accompagnement technique, juridique et financier) de la rénovation des parties communes d'immédiats à l'échelle de son territoire. Elle a financé la rénovation de 10 parties communes d'immédiats par le CADA et 10 parties communes d'immédiats par le CADA.	412 500,00 €	2022
1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction, vers une offre attractive de logement	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction, vers une offre attractive de logement	1.3	1.3.1	350 000,00 €	2 500,00 €	48 000,00 €					15 750,00 €			2022	La commune de Dole a souhaité accompagner la mise en œuvre et l'accompagnement (accompagnement technique, juridique et financier) de la rénovation des parties communes d'immédiats à l'échelle de son territoire. Elle a financé la rénovation de 10 parties communes d'immédiats par le CADA et 10 parties communes d'immédiats par le CADA.	15 750,00 €	2022
2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial durable	2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial durable	2.1	2.1.1	200 000,00 €										2022	La commune de Dole a souhaité accompagner la mise en œuvre et l'accompagnement (accompagnement technique, juridique et financier) de la rénovation des parties communes d'immédiats à l'échelle de son territoire. Elle a financé la rénovation de 10 parties communes d'immédiats par le CADA et 10 parties communes d'immédiats par le CADA.		2022
2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial durable	2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial durable	2.2	2.2.1	23 400,00 €	3 000,00 €									2022	La commune de Dole a souhaité accompagner la mise en œuvre et l'accompagnement (accompagnement technique, juridique et financier) de la rénovation des parties communes d'immédiats à l'échelle de son territoire. Elle a financé la rénovation de 10 parties communes d'immédiats par le CADA et 10 parties communes d'immédiats par le CADA.		2022

Accusé de réception en préfecture  
 039-200010650-20221109-CDCC2023104-CC  
 Date de télétransmission : 09/02/2024  
 Date de réception préfecture : 09/02/2024

<p>Dans le cadre du programme de réhabilitation et de développement commercial de son cœur de ville, la Ville de Dole a initié dès 2011 son projet de réhabilitation commerciale. Ce programme a pris fin en novembre 2017 et portait sur plusieurs actions concrètes et individuelles et notamment l'aménagement des trottoirs dans la réhabilitation de zones commerciales, par le biais d'une aide directe versée par les propriétaires FSLAC. La ville a décidé de poursuivre le projet "cœur de ville" jusqu'en 2024 et d'élargir son champ d'action à l'ensemble du territoire commercial de la ville.</p>	<p>2018</p>	<p>2019</p>	<p>Fonds propres : 16 872 €</p>	<p>6 000,00 €</p>	<p>23 253,00 €</p>	<p>2.1.1</p>	<p>Aides directes modernisation et accessibilité des commerces (hors FSLAC)</p>	<p>54887 Dole</p>	<p>31.2.200.00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 38 800 €</p>	<p>244 000,00 €</p>	<p>2.4.1</p>	<p>Aides directes modernisation et accessibilité des commerces (hors FSLAC) local commercial 13 Grande rue</p>	<p>574_3112 39</p>	<p>31.2.200.00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 30 000 €</p>	<p>31.2.200.00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>	<p>Fonds propres : 62 000 €</p>	<p>70 000,00 €</p>	<p>2020</p>
--	-------------	-------------	---------------------------------	-------------------	--------------------	--------------	---	-----------------------	----------------------	-------------	---------------------------------	---------------------	--------------	--	------------------------	----------------------	-------------	---------------------------------	----------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------	---------------------------------	--------------------	-------------





: 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial	Aide directes aux commerçants pour l'accessibilité et la modernisation PSAC - FFE MAMBOUTE	ACBN	CAGD	2.2.7	20 047,20 €	- €	- €	- €	- €	2022	2022	- €	- €	- €	- €	- €	Aide € livres
: 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial	Aide directes aux commerçants pour l'accessibilité et la modernisation PSAC - DELAINE	DELAINE	CAGD	2.2.8	13 473,03 €	- €	- €	- €	- €	2022	2022	- €	- €	- €	- €	- €	Aide € livres
: 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial	Aide directes aux commerçants pour l'accessibilité et la modernisation PSAC - MATREVIE	MATREVIE	CAGD	2.2.9	6 631,00 €	- €	- €	- €	- €	2022	2022	- €	- €	- €	- €	- €	Aide € livres
: 3 - Général : Favoriser l'accessibilité aux personnes handicapées	Liaison avec la Ville Grévy	CA du Grand Doie	Ville de Doie - Stok - CD - CR - FEDER	3.3	120 000,00 €	- €	- €	- €	- €	2023	2023	- €	- €	- €	- €	- €	Aide € livres
Acquisition de locaux publics	Installation de bornes d'accès	Doie	Ville de Doie	4.14	- €	- €	- €	- €	- €	2023	2023	- €	- €	- €	- €	- €	Aide € livres
Aides aux services publics	points d'accueil volontaire	Doie	Ville de Doie		- €	- €	- €	- €	- €			- €	- €	- €	- €	- €	Aide € livres

Une demande de subvention PSAC relatif au cœur de ville doie et a été initiée en 2022 auprès de la DIRECTION pour se terminer fin 2027. Cette subvention a notamment permis à 30 commerçants du centre ville de Doie de se accompagner dans le financement de leur travaux de réhabilitation de leur devanture commerciale et de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La Communauté d'Agglomération, compétente en matière de commerces a décidé de mener un deuxième plan PSAC pour accompagner la réhabilitation du centre-ville doie. Dans ce cadre, l'entreprise AEMH a lancé récemment une demande portant sur la réhabilitation globale de son local commercial situé 33 rue de Sceaux à Doie dans le cadre de la création d'un commerce de prêt à porter en centre-ville.

Une demande de subvention PSAC relatif au cœur de ville doie et a été initiée en 2022 auprès de la DIRECTION pour se terminer fin 2027. Cette subvention a notamment permis à 21 commerçants du centre ville de Doie de se accompagner dans le financement de leur travaux de réhabilitation de leur devanture commerciale et de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La Communauté d'Agglomération, compétente en matière de commerces a décidé de mener un deuxième plan PSAC pour accompagner la réhabilitation du centre-ville doie. Dans ce cadre, l'entreprise AEMH a lancé récemment une demande portant sur le financement de la rénovation et l'installation de l'accessibilité de son local commercial situé 13 rue de Sceaux à Doie dans le cadre d'un commerce de vente de produits bio et naturels.

La ville Grévy est un axe structurant pour le secteur d'ouest de la commune de Doie. Les travaux de rénovation de ce secteur ont été initiés en 2022. Les travaux de réhabilitation des façades des commerces ont été réalisés dans le cadre de la mise en service de la ville Grévy par une opération de rénovation. Des aménagements supplémentaires seront réalisés à l'occasion des acquisitions foncières en cours.

La liaison avec le gare est réalisée pour améliorer l'ouverture de la ville de Doie. L'opération est financée par l'Etat (2019 à 2021).

Les communaux avec l'Etat et avec le secteur du logement sont en cours de réalisation. Les travaux ont été initiés en 2022. Les travaux de réhabilitation des façades des commerces ont été réalisés dans le cadre de la mise en service de la ville Grévy par une opération de rénovation. Des aménagements supplémentaires seront réalisés à l'occasion des acquisitions foncières en cours.

La liaison avec le gare est réalisée pour améliorer l'ouverture de la ville de Doie. L'opération est financée par l'Etat (2019 à 2021).

Le projet de bornes d'accès à la ville de Doie est en cours de réalisation. Les travaux ont été initiés en 2023.

Déplacement des points d'accueil volontaire pour les commerçants

## Actions abandonnées

Type client	Sous area	Titre du projet	Maitre d'ouvrage	Partenaires locaux	N° Fiche action	Coût total (TTC)	Autres	Financement complet	Date signature avant 2023-2026	Date lancement	Date livraison	Date information complétion	Description du projet	Financements prévisionnels	Etat d'avancement	Avenant	Commune concernée
II	1.2 - Construction neuve réhabilitation, reconstruction, démolition-reconstruction, CPAH	immeuble 34 rue Mont Roland	CA GD		1.33			FAUX					Il est acté qu'une nouvelle procédure d'OS est nécessaire et l'immobilier au 34 rue Mont Roland. L'offre d'achat a été refusée par le propriétaire, les négociations doivent reprendre, des mesures coercitives doivent peut-être s'envisager. L'immobilier est inoccupé.	- € abandonnée	Action	2023-2026	Dole
II	2.2 - Action foncière et immobilière	commercia - 41 rue des Aînés			2.53	- €		FAUX				relis	Projet d'agrandissement avec le local voisin de la Boucherie de Denis MORLOT. Le propriétaire de ce bâtiment ne veut pas d'ouverture entre les 2 propriétaires locaux. Projet au point mort qui n'aboutira pas avant la fin du 1754C.	- € abandonnée	Action	2023-2026	Dole
II	3 - Axe 3 - Général : Développer l'accessibilité et les mobilités désarticulées	Création d'une piste cyclable avenue de Northwirth	CA du Grand Dole		3.41	- €		FAUX							Action	2023-2026	Dole
II	3 - Axe 3 - Général : Développer l'accessibilité et les mobilités désarticulées	Navette autonome	CA du Grand Dole		3.6	- €		FAUX					Mise en place d'une navette autonome avec service à la demande		Action	2023-2026	Dole

Accusé de réception en préfecture  
039-200010650-20231109-CDCC2023104-CC  
Date de télétransmission : 09/02/2024  
Date de réception préfecture : 09/02/2024



**Actions en projet validées**

Type activité	Sous axe	Titre du projet	Maire d'ouvrage	Partenaires locaux	N° Fiche action	Coût total (TTC)	Autres	Financé avant 2023	Date de signature	Date de lancement	Date d'expiration	Informations complémentaires	Description du projet	Financements prévisionnels	Etat d'avancement	Commune concernée
								FAUX	2026							
on	4.2 - Réqualification de l'espace public	Cours Clemenceau	Ville de Dole		4.5.1	- €		FAUX	T1 2024	T4 2026			traitement du Cours Clemenceau, réorganisation du stationnement	- € projet validé	2023-2026	Dole
on	4.2 - Réqualification de l'espace public	Place de l'Europe	Ville de Dole		4.5.2	- €		FAUX	T1 2024	T4 2026			Traitement de la place de l'Europe et des abords du Théâtre	- € projet validé	2023-2026	Dole
on	4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	Porte d'Arans	Ville de Dole		4.5.3	- €		FAUX	T1 2025	T4 2026			Traitement d'une des portes d'entrée de la ville : porte d'Arans et espace "Maison des syndicats"	- € projet validé	2023-2026	Dole
on	4.5 - Nature en ville, biodiversité, sols vivants	lots de fraîcheur	Ville de Dole		4.5.4	- €		FAUX	T2 2023	T4 2026			Création d'îlots de fraîcheur en cœur de ville en fonction des opportunités	- € projet validé	2023-2026	Dole
on	4.2 - Réqualification de l'espace public	Carrefour Mont-Roland - Boulevard Wilson	Ville de Dole		4.5.5	- €		FAUX	T1 2024	T4 2026			Traitement du carrefour rue Mont-Roland et boulevard Wilson	- € projet validé	2023-2026	Dole
on	4.2 - Réqualification de l'espace public	Place Nationale Charles de Gaulle	Ville de Dole		4.5.6	- €		FAUX	T1 2024	T4 2026			Traitement de la place Nationale Charles de Gaulle	- € projet validé	2023-2026	Dole
le	4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	Musée Pasteur	Ville de Dole		4.6	- €		FAUX	T4 2026	2029			Réhabilitation et modernisation du Musée Pasteur (compris reconstruction et mise en accessibilité des locaux et établissement d'un nouveau schéma d'aménagement avec intégration éventuelle d'une annexe muséale) - Etude réalisée par un architecte (estimation à 415 000€ TTC), travaux de scénographie, muséographie à suivre	- € projet validé	2023-2026	Dole
on	4.5 - Action foncière (outil de portage ou friches	Mise en valeur des friches	Ville de Dole		4.7	- €		FAUX	T1 2024	T4 2026			Démolition des garages quasi Pasteur et mise en valeur des remparts	- € projet validé	2023-2026	Dole
on	2.8 - Réqualification de l'espace de ville	Plan Lumière	Ville de Dole		4.8.2	- €		FAUX	T1 2024	T3 2025			Réhabilitation et modernisation de l'ancien cinéma en bâtiment tertiaire	- € projet validé	2023-2026	Dole
on	4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	Chapelle des Jésuites	Ville de Dole			- €		FAUX	T1 2024	T4 2026			Réaffectation d'anciens espaces ferroviaires (rotondes) en quartier nouveau à double vocation tertiaire et habitat connecté aux mobilités intermodales, espace qui constitue une entrée inamovible du Grand Dole	- € projet validé	2023-2026	Dole
on	3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité	Passerelle canal Rhône au Rhin	Ville de Dole			- €		FAUX	T1 2024	T4 2026			Mise en valeur du patrimoine par la mise en place d'un "plan lumière"	- € projet validé	2023-2026	Dole
on	5.2 - Accès aux services publics	Déplacement de la déchèterie	Ville de Dole			- €		FAUX	T1 2023	T4 2026			Réhabilitation de la chapelle des Jésuites	- € projet validé	2023-2026	Dole
on	5.2 - Accès aux services publics	Déplacement de la déchèterie	Ville de Dole			- €		FAUX	T1 2023	T4 2026			Travaux de réhabilitation de la Collégiale	- € projet validé	2023-2026	Dole
on	5.2 - Accès aux services publics	Déplacement de la déchèterie	Ville de Dole			- €		FAUX	T1 2023	T4 2026			Réfection de la passerelle du canal du Rhône au Rhin : réflexion dans le cadre des études pré-opérationnelles Pasteur-Prieur-Paqueur	- € projet validé	2023-2026	Dole
on	5.2 - Accès aux services publics	Déplacement de la déchèterie	Ville de Dole			- €		FAUX	T1 2023	T4 2026			Déplacement de la déchèterie rue Contes et Bellone	- € projet validé	2023-2026	Dole

Accusé de réception en préfecture  
 039-200010656-20231109-CDCG-202310-004-CC  
 Date de télétransmission : 09/02/2024  
 Date de réception préfecture : 09/02/2024

Actions en cours financées

Sous axe ▼	Titre du projet	Maitre d'ouvrage	Partenaire n° fiche action	Coût total (TTC)	Intervention	Coût réparti	Autres	Date lancement	Date livraison	Description du projet	Financement prévisionnels	Etat financier
- Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction : vers une mixité attractive de l'habitat	Acquisition & réhabilitation de l'immeuble 180 rue des Adresses destinée à l'habitat (12 logements)	Grand Dôme Habitat	Action Logement, CDC 1.3.1	550 000,00 €	40 000,00 €	887 000,00 €	Fonds propres : 105 648 € ; Aides : 111 100 €	2020	2024	Ce bâtiment, après l'abandon d'une partie de son volume par application de l'article 1709 bis du Code de Commerce, a été réhabilité et réaffecté en logements sociaux. Le projet de réhabilitation a été financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris. Le montant de l'opération est de 1 000 000 €. Le projet de réhabilitation a été financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris. Le montant de l'opération est de 1 000 000 €.	1 000 000,00 €	Action en cours
- Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction : vers une mixité attractive de l'habitat	Acquisition, réhabilitation de l'immeuble 15 Grande rue	NOUVA	Action Logement 1.3.4	1 147 768,00 €	21 000,00 €	37 540,00 €	Fonds propres : 277 687 € ; Aides : 111 100 €	2019	2024	Le site patrimonial réhabilité par la Ville de Paris a été créé et délimité le 23 Juin 1987. Il s'agit d'un immeuble de 15 logements sociaux. Le montant de l'opération est de 1 147 768 €. Le projet de réhabilitation a été financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris. Le montant de l'opération est de 1 147 768 €.	1 147 768,00 €	Action en cours
3 - Réhabilitation et mixe en valeur des patrimoines	Révision du PMU ou Site Patrimonial de Dose	CA de Grand Dôme	DRAC 4.3	416 134,00 €	-	-	-	2018	2024	Le site patrimonial réhabilité par la Ville de Paris a été créé et délimité le 23 Juin 1987. Il s'agit d'un immeuble de 15 logements sociaux. Le montant de l'opération est de 416 134 €. Le projet de réhabilitation a été financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris. Le montant de l'opération est de 416 134 €.	-	Action en cours
- Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction : vers une mixité attractive de l'habitat	Construction de logement sociaux en VEFA 30 avenue Rockefeller	Grand Dôme Habitat - CD HAS 307	Grand Dôme Habitat / J1 HAS 307	1 135 000,00 €	-	731 840,00 €	-	T2 2022	2023	Projet de réhabilitation d'un immeuble de 15 logements sociaux. Le montant de l'opération est de 1 135 000 €. Le projet de réhabilitation a été financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris. Le montant de l'opération est de 1 135 000 €.	1 135 000,00 €	Action en cours
2 - Action foncière et immobilière	Acquisition, réhabilitation immeuble 20 Grande Rue	NOUVA	SA 629 2.1.1	240 000,00 €	-	-	-	2022	T1 2026	Le site patrimonial réhabilité par la Ville de Paris a été créé et délimité le 23 Juin 1987. Il s'agit d'un immeuble de 15 logements sociaux. Le montant de l'opération est de 240 000 €. Le projet de réhabilitation a été financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris. Le montant de l'opération est de 240 000 €.	-	Action en cours
2 - Construction neuve Réhabilitation, reconstruction, démolition-construction, OPAH RU, NPNRU, ORI	Acquisition réhabilitation du convent des Cordeliers	ORFÈVRE OR	1.3.1	790 000,00 €	-	-	-	T3 2022	T1 2025	Le site patrimonial réhabilité par la Ville de Paris a été créé et délimité le 23 Juin 1987. Il s'agit d'un immeuble de 15 logements sociaux. Le montant de l'opération est de 790 000 €. Le projet de réhabilitation a été financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris. Le montant de l'opération est de 790 000 €.	-	Action en cours
2 - Construction neuve Réhabilitation, reconstruction, démolition-construction, OPAH RU, NPNRU, ORI	Andon collège de Gramme - 20 rue du Collège des Tanc	RESTORE ET PATRIMOINE	1.3.8	507 000,00 €	-	-	-	T4 2021	T4 2025	Le site patrimonial réhabilité par la Ville de Paris a été créé et délimité le 23 Juin 1987. Il s'agit d'un immeuble de 15 logements sociaux. Le montant de l'opération est de 507 000 €. Le projet de réhabilitation a été financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris. Le montant de l'opération est de 507 000 €.	-	Action en cours
3 - Action foncière (ou) de portage ou mixité	Opération Habitat rue Guesde - Abords de l'opération	Vie de Dose	1.3.5	500 000,00 €	-	-	-	T1 2025	T4 2025	Le site patrimonial réhabilité par la Ville de Paris a été créé et délimité le 23 Juin 1987. Il s'agit d'un immeuble de 15 logements sociaux. Le montant de l'opération est de 500 000 €. Le projet de réhabilitation a été financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris. Le montant de l'opération est de 500 000 €.	-	Action en cours
2 - Action foncière et immobilière	Acquisition, réhabilitation d'un local commercial - 30 Grande Rue	SA 629	2.3.4	-	-	-	-	T1 2019	T3 2023	Le site patrimonial réhabilité par la Ville de Paris a été créé et délimité le 23 Juin 1987. Il s'agit d'un immeuble de 15 logements sociaux. Le montant de l'opération est de - €. Le projet de réhabilitation a été financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris. Le montant de l'opération est de - €.	-	Action en cours
3 - NEUVE en ville, diversité, mixité	Parc Urbain	Vie de Dose	4.1.2	4 000 000,00 €	-	-	-	T4 2022	T2 2025	Le site patrimonial réhabilité par la Ville de Paris a été créé et délimité le 23 Juin 1987. Il s'agit d'un immeuble de 15 logements sociaux. Le montant de l'opération est de 4 000 000 €. Le projet de réhabilitation a été financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris. Le montant de l'opération est de 4 000 000 €.	-	Action en cours
1 - Diagnostique, études et stratégies	Etude pré-opérationnelle Procureur Pasquier-Mérot	CA de Grand Dôme	4.2.1	974 750,00 €	-	-	-	T1 2023	T3 2023	Le site patrimonial réhabilité par la Ville de Paris a été créé et délimité le 23 Juin 1987. Il s'agit d'un immeuble de 15 logements sociaux. Le montant de l'opération est de 974 750 €. Le projet de réhabilitation a été financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris. Le montant de l'opération est de 974 750 €.	-	Action en cours
3.2 - Accès aux services publics	Maison de santé	SUDA	Département 4.2	-	-	-	-	T3 2023	T3 2023	Le site patrimonial réhabilité par la Ville de Paris a été créé et délimité le 23 Juin 1987. Il s'agit d'un immeuble de 15 logements sociaux. Le montant de l'opération est de - €. Le projet de réhabilitation a été financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris. Le montant de l'opération est de - €.	-	Action en cours

Accusé de réception en préfecture  
039-200010656-20231009-CDCC2023104-CC  
Date de télétransmission : 09/02/2024  
Date de réception préfecture : 09/02/2024

**Actions en cours non financées**

Sous axe ▼	Titre du projet	Maître d'ouvrage	Partenaire N° Fiche action	Coût total (TTC)	Autres	Date lancement	Date livraison	Description du projet	Financements prévisionnels	Etat d'avancement
3 - Axe 3 - Général : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées	Vélo électrique	CA du Grand Dole	3.3	- €		2016	2026	Le service VOILE a été lancé en 2016, en 2019 comprenait une flotte de 15 vélos classiques et 11 Vélos à Assistance Electrique. En 2019, la demande de location de VAE a augmenté par bouche à oreille. Une liste d'attente a été inscrite à l'agence commerciale. Pour réduire la durée d'attente des réservations, le règlement a été révisé en conseil de juin 2020. Le dernier maximum de location d'un VAE est passé à 2 mois sans possibilité de renouveler son contrat. En 2020, une extension de l'offre vélo électrique sur le parking de la gare a été réalisée. En 2022, 24 vélos ont été achetés dont 6 pour les agents de la ville Agglomération. Le déploiement se poursuit avec 15 vélos classiques et 19 VAE.	- € non financé	Action en cours et non financée
4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	Passage de l'Arsenal	Ville de Dole	4.4.1	297 800,00 €		T3 2023	T4 2024	Requalification du passage de l'Arsenal : projet de requalification du site avec aménagement de l'espace public. Mesures conservatoires pour le clois et couvert Arsenal et Fontaine ATTIBET.	- € non financé	Action en cours et non financée
4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	Ancienne salle d'audience - rue des Arènes	ville de Dole		- €		T4 2025		Réhabilitation ancienne salle d'audience	- € non financé	Action en cours et non financé
5.6 - Offre et activités sportives et de loisir	Multiplévie	Société OMIA REX		- €		T3 2023		Construction d'un multiple chronométrique : engagement des travaux reporté	- € non financé	Action en cours et non financé
5.1 - Diagnostics, études et stratégies	Rive gauche - VNF/Nicols	Ville de Dole		- €		T1 2023	T3 2023	Transfer des bâtiments VNF et NICOLS vers du futur parc urbain : étude en cours	- € non financé	Action en cours et non financé
1.2 - Construction neuve Réhabilitation, reconstruction, démolition-reconstruction, OFAH RU, NPNRU, ORI	Création d'une polarité résidentielle Rive Gauche	SEMIA		- €		T2 2022	T2 2026	Ancien site de fret ferroviaire - gare de la Belgique, projet inscrit dans le cadre de la requalification pour la Rive gauche : 82 logements immobiliers sur une unité foncière de 7000 m <sup>2</sup> (construction neuve et réhabilitation ancien hangar). L'emplacement est connecté au mode doux avec la voie Grévy.	- € non financé	Action en cours et non financé
1.2 - Construction neuve Réhabilitation, reconstruction, démolition-reconstruction, OFAH RU, NPNRU, ORI	Réhabilitation du marché couvert	ville de Dole		- €		T2 2023	T4 2025	Etude réhabilitation intérieure et extension extérieure du marché pour permettre l'accès d'une zone réservée à la dégaration et consommation sur place	- € non financé	Action en cours et non financé

Accusé de réception en préfecture  
 039-200010650-20231109-CDCC2023104-CC  
 Date de télétransmission : 09/02/2024  
 Date de réception préfecture : 09/02/2024

**Actions en projet non validées**

Sous axe ▼	Titre du projet	Maitre d'ouvrage	Partenaire(s) locaux	N° Fiche action	Coût total (TTC)	Autres	Date lancement	Date livraison	Description du projet	Financements prévisionnels	Etat d'avancement ▼
1.2 - Construction neuve réhabilitation, reconstruction, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	Hôtel André	à définir Grand Dole		1.2.2	400 000,00 €		T4 2023	T4 2026	Une réflexion est en cours, l'immeuble pourrait être vendu et réhabilité en logements étudiants et éventuellement accueillir un projet d'intérêt public tertiaire en rdc. Ce projet s'inscrit en complémentarité avec l'arrivée de formations universitaires sur Dole.	€	Action en projet non validée
1.6 - Adaptation de l'habitat au vieillissement et intergénérationnel	Foyer du Val d'Amour	Dole Habitat		1.6.1	7 000 000,00 €		T3 2023	T2 2026	Réhabilitation et programme de mixité intergénérationnelle (accueil personnes âgées et étudiants suite à renforcement post-bac sur Dole)	€	Action en projet non validée
1.2 - Construction neuve réhabilitation, reconstruction, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	lot rue Arney - rue de Bazançon	Ville de Dole		1.2.1	- €		T3 2024	T1 2025	Traitement d'un secteur résiduel depuis le rond-point de l'Appel du 18 juin et la rue de Savoie ainsi que l'entrée du centre-ville et le quartier prioritaire du quartier des Mesnais Pasteur	€	Action en projet non validée
3.1 - Diagnostics, études et stratégies	Etude de création de piste cyclable et autres modes doux avenue Duhamel	Dole		3.1.1	- €		T1 2023	T3 2024	Pour achever le maillage Gare/centre-ville et Gare/résidence des Paters, liaison entre la Gare et l'avenue Jouhaux	€	Action en projet non validée
3.1 - Diagnostics, études et stratégies	Etude de création de piste cyclable - Quartier de la Gare et de l'avenue Jouhaux	Ville de Dole		3.1.2	- €		T2 2023	T4 2024	Etude sur la liaison des quartiers nord de la ville (dont le secteur des Rotondes-Gare, vers le centre-ville, dans le cadre de l'étude en cours du Plan vélo de la Ville	€	Action en projet non validée
3.1 - Diagnostics, études et stratégies	Etude de création de piste cyclable - Avenue de Landon et avenue de la Paix	Ville de Dole		3.1.3	- €		T1 2024	T4 2024	Etude pour pour achever le maillage entre l'entrée de ville, depuis Brevans, la Paule et le centre-ville, dans le cadre du Plan vélo de la Ville	€	Action en projet non validée
3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	Travaux de création de piste cyclable - Avenue Eisenhower	Ville de Dole		3.6.3	- €		T1 2024	T4 2026	Travaux à prévoir suite à l'étude réalisée pour l'accès en mode doux et l'apaisement de la circulation depuis le carrefour Duhamel, vers la rue des Arènes	€	Action en projet non validée
3.1 - Diagnostics, études et stratégies	Pont Louis XV et pont Canal Rhin Rhône	Ville de Dole		3.1.6	- €		T1 2023	T4 2024	réflexion sur le franchissement pour améliorer la liaison du centre-ville et de la rive gauche	€	Action en projet non validée
3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	Avenue Maréchal JUN	Ville de Dole		3.6.5	- €		T1 2023	T4 2026	Création d'un aménagement uniforme entre la Bedugue et le boulevard de la Corniche à plus long terme	€	Action en projet non validée
3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	Avenue Pompidou	Ville de Dole		3.6.6	- €		T1 2026	T4 2026	Travaux selon Plan Vélo de la Ville à réaliser par tranches à plus long terme	€	Action en projet non validée
4.1 - Diagnostics, études et stratégies	Etude canal des tanneurs	Ville de Dole		4.1.1	95 826,00 €		T2 2023	T4 2023	Analyse de l'état actuel du canal, avec l'identification des modes de circulation de l'eau entre les bassins et la réalisation d'un bilan de fonctionnement des équipements en place. Analyse comparative des actions et évaluation du rapport coût/efficacité du résultat attendu de chaque action et proposition de solutions pertinentes sur la base de l'analyse comparative. rédaction d'un rapport de synthèse d'aide à la décision.	€	Action en projet non validée
4.2 - Requalification de l'espace public	Grande rue et rue des Vieilles Boucheries	Ville de Dole		4.2.1	- €		T1 2025	T2 2025	Traitement du bas de la Grande Rue et de la rue des vieilles boucheries	€	Action en projet non validée
4.2 - Requalification de l'espace public	Rue Boyvin	Ville de Dole		4.2.2	- €		T1 2025	T2 2025	Traitement de la rue boyvin	€	Action en projet non validée
4.2 - Requalification de l'espace public	Avenue de Northwîch	Ville de Dole		4.2.3	- €		T3 2022	T4 2023	Traitement de l'avenue	€	Action en projet non validée
5.8 - Formation et enseignement	BUT pôle universitaire	CAGD	SPLG2D	5.8.1	- €		T2 2023	T2 2025	Requalification et extension du Centre d'Activités Nouvelles	€	Action en projet non validée
2.8 - Requalification de l'entrée de ville	Site SNDR rue du Dérois	AKTYA		2.8.1	- €		T2 2023	T4 2024	Réhabilitation du site et création de cellules pour entreprises	€	Action en projet non validée
2.8 - Requalification de l'entrée de ville	Franc Comtoise de Confort	Ville et CAGD		2.8.2	1 050 000,00 €		T4 2022	T2 2026	Acquisition et réhabilitation : recomposition du site	€	Action en projet non validée

Accusé de réception en préfecture  
039-200010650-20231109-CDCC2023104-CC  
Date de télétransmission : 09/02/2024  
Date de réception en préfecture : 09/02/2024

1.5 - Action foncière (outil de portage ou friches)	lot Wilson Fagot	Ville de Dole	1.5.1	- €	T1 2024	T4 2026	Requalification et programme global, déclinaison avec quartier Romande. Prise en compte de la libération des locaux ex-Trésorerie Municipale.	Action en projet non validée	€
1.5 - Action foncière (outil de portage ou friches)	lot Wilson 2	CAGD	1.5.3	- €	T2 2026	T4 2026	Requalification du site suite départ de Colruyt en 2025	Action en projet non validée	€
1.5 - Action foncière (outil de portage ou friches)	ideal standard		1.5.4	- €		2030-204	Réflexion sur utilisation potentielle du site	Action en projet non validée	€
1.5 - Action foncière (outil de portage ou friches)	Site de la Fenotte		1.5.2	- €	T1 2024	T4 2026	Requalification des sites techniques rue de Crissey et de la Fenotte, en terme de foncier et de programme. Traitement paysager et assainissement	Action en projet non validée	€
5.7 - Equipement (construction ou réhabilitation), service ou politique en faveur du tourisme	Bâtiment SAFER	Ville de Dole	5.7.1	200 000,00 €	T2 2023	T4 2024	Acquisition et réhabilitation reconversion possible liée à la compatibilité avec PPR, et étude Prélot-Pasquier-pasteur	Action en projet non validée	€
4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	Locaux " maison des associations" avenue Brand et Conservatoire de musique	Ville de Dole - CAGD	4.3.1	- €	T1 2023	T4 2026	Optimisation de la gestion patrimoniale des biens	Action en projet non validée	€
3.4 - Mobilités décarbonées, électromobilités, carburant alternatif	RESEAU DE BUS URBAIN - ENERGIE PROPRE	CAGD	3.4.1	244 286,00 €	T3 2023	2030	La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a fait le choix de passer tous les bus urbains au biocarburant à compter d'octobre 2023. Les lignes 1, 2 et 3 desservent les communes les plus denses du territoire, les principaux équipements de loisir et convergent toutes vers Dole. Elles représentent 44% des kilomètres du réseau réalisé sur l'ensemble du territoire du Grand Dole. Les bus urbains du réseau Grand Dole Mobilités circuleront au biocarburant, réduisant ainsi les consommations de carburant fossile, les émissions de CO2, NOx, CO et HC. Pour répondre à la demande des personnes âgées qui ont des difficultés de mobilité, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole propose à partir de septembre 2023 un service de transport à la demande pour les personnes de plus de 75 ans. Ce service constitue un service intermédiaire entre le réseau de transport pas toujours accessible pour les personnes âgées, et les services pour les personnes à mobilité réduite. Il fonctionne d'adresse à adresse pour faciliter les déplacements des usagers. Ce service fonctionnera dans un premier temps sur 4 demi-journées par semaine.	Action en projet non validée	€
3.2 - Amélioration de l'offre de transports en commun	SERVICE A LA DEMANDE POUR LES SENIORS	CAGD	3.2.1	171 972,00 €	T3 2023	2030		Action en projet non validée	€
2.2 - Action foncière et immobilière	Accompagnement au développement commercial du centre-ville	CAGD ET VILLE	2.2.3	- €	T1 2018	T4 2026	Poursuite dispositif accompagnement au développement commercial du centre-ville	Action en projet non validée	€
5.7 - Equipement (construction ou réhabilitation), service ou politique en faveur du tourisme	OFFICE DE TOURISME - BÂTIMENT SAFER	VILLE DE DOLE (contribuon Foncier)	5.7.2	3 200 000,00 €	T3 2023	T2 2025	Réhabilitation du bâtiment dit SAFER à l'intersection du Doubs, du canal du Rhône au Rhin et de l'EV6 pour accueillir les locaux de l'Office de Tourisme à l'entrée du centre-ville historique. Site étape pour l'accueil de cyclo touristes (petites réparations, équipements...)	Action en projet non validée	€
3.1 - Diagnostics, études et stratégies	Etude mobilité rue des Arènes	Ville de Dole	3.1.5	- €	T1 2023	T4 2024	Etude pour favoriser l'accès en mode doux et favoriser l'épaissement de la circulation depuis le carrefour Duhamel vers la rue des Arènes	Action en projet non validée	€
3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	Travaux Mobilités quartier Gare/Av Léon Jouhaux	Ville de Dole	3.6.1	- €	T1 2024	T4 2026	Travaux suite étude de création de piste cyclable pour achever le maillage Gare/Centre-ville et Gare/Paters	Action en projet non validée	€
3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	Travaux mobilité avenue de Landon/Avenue de la Paix	Ville de Dole	3.6.2	- €	T1 2024	T4 2026	Travaux suite étude de création de piste cyclable pour achever la liaison des quartiers nord de la ville (dont le secteur des fontaines-Gare) dans le cadre du Plan Vélo de la ville	Action en projet non validée	€
3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	Pont Louis XV et pont canal Rhin Rhône	Ville de Dole	3.6.4	- €	T1 2025	T4 2026	Aménagement pour améliorer le franchissement et la liaison du centre-ville et de la rive gauche	Action en projet non validée	€
3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	Travaux aménagement avenue Eisenhower	Ville de Dole	3.6.7	- €	T1 2025	T4 2026	Suite étude mobilités dans le cadre du plan vélo de la ville, travaux d'aménagement pour améliorer la circulation	Action en projet non validée	€
2.2 - Action foncière et immobilière	36 Grande Rue - Aide à l'acquisition foncière	SPL G2D39	2.2.4	- €	T2 2024		L'activité actuelle cessant, la ville voit le potentiel de rachat pour le commerce situé au 36 Grande Rue.	Action en projet non validée	€

Accusé de réception en préfecture  
 039-200010650-20231109-GDDC2023104-CC  
 Date de dépôt : 09/02/2024  
 Date de publication : 02/02/2024

## **Annexe 2 – Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2022**

Le compte-rendu du dernier comité de projet en date du 19/01/2023 précise les actions par axe et permet de mettre en perspective l'état d'avancement du plan d'action ACV 2018-2022. Il est consultable sur demande.

L'extraction du tableau collaboratif GRIST (en annexe 1) permet de recenser les actions livrées et les actions abandonnées.

Un bilan pour le programme FISAC a été réalisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura et transmis à Coline BARDOUX, Sous-Direction du Commerce, de l'Artisanat et de la Restauration, du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique. Il est consultable sur demande.

Les actions en cours et financées et non financées du programme ACV 2018-2022 se poursuivent dans le programme 2023-2026 et font l'objet d'un suivi régulier, par la cheffe de projet, dans l'outil collaboratif GRIST et en partenariat avec les acteurs ACV.

## Annexe 4 – Intervention Anah

Depuis le lancement du programme Action Cœur de ville en 2018, l'Anah a sensiblement accompagné sa mise en œuvre dans les territoires. Ainsi fin 2022 ce sont au total :

- 190 OPAH-RU qui ont été engagées ;
- 183 chefs de projet financés pour 16 M€ ;
- Plus de 181 000 logements financés pour plus d'1 Md€ (y compris MaPrimeRénov').

Pour cette nouvelle phase, l'Anah se positionne dans la continuité de la première phase du programme, afin de permettre aux collectivités de poursuivre leurs actions. L'offre de l'Anah se veut plurielle pour s'adapter autant que possible aux besoins de chaque territoire :

- en recherchant une appropriation toujours plus importante des différents outils et dispositifs mis en place par l'Anah ( en particulier VIR-DIIF, mais aussi RHI-THIRORI)
- en mettant l'accent sur la lutte contre l'habitat indigne, l'accompagnement des copropriétés de centre ancien, la lutte contre la vacance des logements et la mobilisation du parc privé à vocation sociale ;
- le tout en réponse aux objectifs d'adaptation au changement climatique et de sobriété énergétique et foncière.



14/02/2023

## Une intervention de l'Anah dans la continuité

Les missions de l'agence au cœur de la transition écologique et démographique



### Publics cibles

#### Partenaire privilégié : Collectivités territoriales

- Propriétaires occupants à faibles ressources
- Propriétaires occupants
- Syndicats de copropriétaires
- Personnes âgées ou handicapées modestes ou très modestes
- Propriétaires bailleurs
- Financement de travaux d'humanisation pour les personnes sans-abri ou en réinsertion
- Propriétaires occupants
- Propriétaires bailleurs
- Syndicats de copropriétaires



## Annexe 5 – Intervention Banque des Territoires

NOM CONVENTION	DPT	NOM Projet	de financement	Enveloppe budgétaire	Montant CDC (k€)	total Projet(k€)
Dole	39	Assistance à Management de Projet	MABC	ACV		77,0
Dole	39	AMP Mission B 1	MABC	ACV	5,5	
Dole	39	AMP Mission A AMD	MABC	ACV	42,5	
Dole	39	ACV-39-DOLE-CCT EVALUATION DE LA DEMARCHE COEUR DE VILLE 2014 2018 ET PRÉFIGURATION DOSSIER FISAC	Co Financeme	ACV	7,4	7,4
Dole	39	ACV - 39 - DOLE - ETUDE OPPORTUNITÉ ÉLARGISSEMENT OPAH RU	Co Financeme	ACV	3,8	
Dole	39	ACV - 39 - DOLE - ETUDE OPPORTUNITÉ ÉLARGISSEMENT OPAH RU	Co Financeme	ACV	3,8	15,0
Dole	39	Travaux locaux comm	Prêt		556,0	
Dole	39	ACV-39-DOLE-ACHETEZADOLE	Co Financeme	ACV	20,0	
Dole	39	2021 - 39 - DOLE - ACV - MANAGER COMMERCE	Co Financeme	ACV	40,0	
Dole	39	2018 - DOLE - ETUDE DE DÉFINITION RELATIVE AU DEVENIR DE LA ZONE DITE PORTUAIRE	Co Financeme	ACV	44,1	
Dole	39	ACV-39-DOLE-AF-MOBILITÉ DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DOLE	Co Financeme	ACV	27,8	100,0
Dole	39	Etude site de la gare - friche - Dole	MABC	ACV	5,0	
Dole	39	Aménagement urbain ACV Dole	Prêt	ACV	1 000,0	
Dole	39	DOLE ÉTUDE PRÉLOT PASQUIER PASTEUR	Co Financeme	ACV	21,0	
Dole	39	AMI CNAM « AU CŒUR DES TERRITOIRES » - BESOINS EN FORMATION SUR LE TERRITOIRE DU GRAND DOLE & SUR SON RASSIN D'INFLUENCE	MABC	ACV	22,9	
Dole	39	RENOV ECOLE	Prêt	ACV	1 400,0	
Dole	39	RENOV BAT PUBLIC	Prêt	ACV	2 000,0	
Dole	39	amontoux - ACS Blanchissade Intercommunales	Prêt		3 000,0	
Dole	39	VERT - CONST COMPLEXE AQ ET SP	Prêt		3 000,0	
Dole	39	ETUDE MUSÉOGRAPHIQUE ET SCÉNOGRAPHIQUE MAISON PASTEUR	Co Financeme	ACV	30,0	
Dole	39	REHAB THERMIQ 3 ECOLES DOLE	Prêt	ACV	3 800,0	
					12 022,3	

Pour le programme Action Cœur de Ville 2018-2022 de la ville de Dole, la Banque des Territoires a mobilisé des crédits sur les actions recensées ci-contre.

## Synthèse des modalités d'intervention de la Banque des Territoires

- La Banque des Territoires mobilise l'ensemble de ses ressources pour faciliter la mise en œuvre concrète de vos projets.
- Notre offre comprend :
  - Un soutien aux besoins **d'ingénierie** pour l'émergence, le montage et la réalisation des projets
  - Un soutien aux **démarches innovantes** portant notamment sur la gestion des données et la gestion de la relation usagers (participation citoyenne, urbanisme temporaire...)
  - Un **financement en prêts** des projets portés par les collectivités et les opérateurs privés
  - **Des investissements dans des projets immobiliers et de services** au côté d'opérateurs privés et d'EPL
- Nouveautés de l'intervention de la Banque des Territoires
  - Une **approche par « sites pilotes »**, bénéficiant d'un accompagnement renforcé
  - Une mise en relation possible avec des **opérateurs de services**



## Annexe 6 : Fiche-action mature qui compose le plan d'action ACV 2023-2026

<b>Titre du projet</b>	<b>Etude pré-opérationnelle Secteur Prélôt-Pasquier-Pasteur</b>
<b>Type de projet</b>	<b>Etude</b>
<b>Axe de rattachement</b>	<b>Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager</b>
<b>Date de signature</b>	<b>20 octobre 2022</b>
<b>Description générale</b>	L'étude permettra à la collectivité de disposer : - d'une approche d'ensemble cohérente pour la requalification et le développement du secteur (touristique, ludique et sportif) ; - d'une aide à la décision pour valider les priorités d'intervention en fonction des besoins, des coûts, des enchaînements d'intervention, des opportunités foncières ou techniques ; - de tous les éléments de programmation pour engager les études de maîtrise d'œuvre permettant de réaliser les travaux immédiatement après décision de leur engagement.
<b>Objectifs</b>	L'étude pré-opérationnelle a pour objet de proposer un aménagement cohérent sur l'ensemble du secteur, précisant les OAP sectorielles du PSMV en implantant les équipements souhaités par la collectivité et détaillant par secteur le programme des travaux à réaliser. Cette partie ancienne de la Ville est une des portes d'entrée du centre-ville qui présente un intérêt touristique important, et qui accueille également d'autres fonctions urbaines comme le commerce, le logement ou le loisir. La requalification de ce secteur est un point clé dans la redynamisation de la ville, engagée depuis plusieurs années à travers différents programmes : Plan action Cœur de Ville, OPAH RU, plan FISAC... La dimension touristique est très forte avec la présence de l'Eurovelo 6 au pied de la ville et une activité fluviale sur le canal du Rhône au Rhin marquée par la présence d'un port géré par Nicol's, loueur de bateaux habitables, ainsi que la présence d'un opérateur privé loueurs de petits bateaux promenade. Le Grand Dole et la ville de Dole sont également engagées dans une démarche de Contrat de Canal avec la Région Bourgogne Franche Comté pour structurer et développer l'activité fluvestre le long du canal. Ainsi, l'Agglomération du Grand Dole et la Ville de Dole ont besoin d'une vue globale sur la requalification du site précité ainsi que d'une déclinaison de programmes sur les différentes actions nécessaires ou potentielles, de leur intérêt et de leur cohérence avec une évaluation de leurs contraintes techniques et administratives, avec un chiffrage estimatif global.
<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Communauté d'Agglomération du Grand Dole</b>
<b>Partenaires locaux</b>	<b>Ville de Dole</b>
<b>Coût total</b>	<b>57 475 € TTC</b>
<b>Financements prévisionnels</b>	<b>Banque des Territoires (21 000€) - Région Bourgogne Franche-Comté (9 000€)- Voies Navigables de France (6 000€) – CAGD (21 475€)</b>
<b>Date de lancement</b>	<b>Mars 2023</b>
<b>Date de livraison</b>	<b>Octobre 2023</b>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	Délibération du Conseil communautaire du 22 septembre 2022 : programmation étude pré-opérationnelle centre-ville Dole Signature convention de financement d'ingénierie Banque des territoires
<b>Indicateurs de résultat</b>	<b>Elément de programmation sous forme de Fiches actions opérationnelles</b>

Annexe 7 : Cartographie des périmètres des secteurs d'intervention ACV 2023-2026

# Action CŒUR DE VILLE OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DE DOLE



Action "Cœur de ville"- 2023 -2026

- Site inscrit -Cœur de ville
- Quartier de la gare
- Entrée de ville
- Axes de mobilités douces



Document de concertation de concertation - 16/04/2023  
 Adresse : 04000 DOLE  
 Tel : 03 83 83 2027